



Le secteur association, un secteur de poids dans l'économie française

Environ 1 100 000 associations sont présentes en France et leur budget cumulé avoisine les 59 Md d'euros. Le FIE fait le point sur ce secteur en pleine croissance. Dossier.

- **Un paysage très contrasté**

Un sixième des associations fonctionne avec un budget annuel de moins de 1 000 euros et moins d'un tiers d'entre elles sans budget du tout.

La majorité de ces structures (60 %) sont dédiées au sport, à la culture et aux activités récréatives. Viennent ensuite les associations de défense des droits et des causes (15,5 %). Le secteur comprend deux grands types d'organisations, les associations tournées vers les autres et celles dites de membres.

Globalement le secteur connaît une forte croissance comme le montre le nombre de créations annuelles qui est approximativement de 62 000.

- **Un poids économique significatif**

Plus de 60 % des associations sont hébergées. Le budget annuel cumulé du secteur en France est estimé à 59,4 milliards d'euros avec une moyenne par association de 282 000 euros pour les associations qui emploient du personnel (82 % du budget total). Cependant, il existe une grande hétérogénéité parmi les associations. Seules 40 000 associations disposent de budgets supérieurs à 150 000 euros.

Les ressources émanent en grande partie des cotisations de leurs adhérents. Les subventions publiques, elles, représentent un peu plus du tiers du budget.

Dans certains secteurs, comme l'humanitaire, ce sont les dons qui occupent une place prédominante puisqu'ils représentent 26 % des ressources.

- **Employés ou bénévoles, nombreux sont ceux qui s'y impliquent**

Deux types d'emploi cohabitent au sein des associations, l'emploi salarié et l'emploi bénévole.

L'une des caractéristiques de l'emploi salarié est le recours important au temps partiel, occasionnel ou saisonnier. 17 % des associations emploieraient 1,6 million de salariés.

Les secteurs de l'action sociale et de la santé concentrent 49 % du nombre total de ces salariés ; ce chiffre passe à 17 % dans le cas des associations du secteur éducation, formation, insertion.

Plus du quart des emplois sont des CDD et seulement 53 % sont des CDI.

Ces emplois sont principalement des professions intermédiaires avec des formations BAC + 2, pour 39 % d'entre eux ; les secteurs de la santé emploient, eux, plus de cadres.

La moitié des associations fonctionne avec 1 ou 2 salariés seulement.

Parallèlement le secteur associatif présente la spécificité de travailler avec de nombreux bénévoles. Leur nombre est estimé à plus de 14 millions. Il ressort des études qu'une association sans salarié compte en moyenne 15 bénévoles contre 22 dans une association employeur.

- **Une gouvernance spécifique**

Trois acteurs clefs se partagent en général la direction des associations, le président, le secrétaire et le trésorier. En 2005, les femmes n'étaient que 31 % à assurer la présidence ; elles sont, en revanche, plus nombreuses au poste de secrétaire.

Autre élément à noter, près de 46 % des présidents sont retraités, ce chiffre passe à 35 % dans les associations employeurs. 42 % sont des cadres moyens ou supérieurs. Enfin, les présidents d'association restent longtemps aux commandes. On constate souvent des mandats de plus de 10 ans.

- **Une tendance au développement**

Plusieurs secteurs voient le nombre d'associations augmenter. Parmi ceux-ci, la défense des intérêts économiques ou le caritatif et l'humanitaire. Mais, également, les secteurs de l'action sociale, du sport ou de la culture voient leur nombre croître rapidement.

Le poids économique des associations est considérable et en constante évolution depuis plusieurs années. Il se crée aujourd'hui en France près de 70 000 associations par an, avec une progression de plus en plus importante depuis 10 ans. La progression du poids économique des associations employeurs résulte d'ailleurs essentiellement de la croissance de leur nombre.

Les financements de l'État diminuent au profit de celui des conseils généraux et des régions. Les financements privés, eux, croissent deux fois plus vite que les financements publics. L'État et les communes contribuent chacun pour 15 % au financement des associations avec un montant total, en 2000, de 25 milliards d'euros. Parallèlement, les français donnent environ 1,9 milliard par an. C'est moins qu'au Royaume Uni ou en Allemagne, mais plus qu'en Espagne.

L'évolution des budgets entraîne une recrudescence de l'emploi. Ce phénomène est particulièrement significatif dans les secteurs de l'insertion et de l'aide à la personne.

Enfin, le travail bénévole a également augmenté de façon considérable durant les dernières années. On note que ce bénévolat a tendance à se déplacer vers les associations centrées sur les intérêts de leurs adhérents et vers les secteurs qui revêtent une dimension militante.



Sources INSEE Première, ADDES